

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE / FRANTSES ERREPUBLIKA EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL HERRIKO ETXEKO DELIBERUEN LABURPENA

Séance 16 décembre 2024 à 19h00 / 2024ko abenduaren 16ko biltzarra, arratseko 19:00ak

Date de la convocation / Deialdiaren	Conseillers en exercice /	Nombre de présents /
data	Kontseilier kopurua	Hor zirenak
10 décembre 2024 /	27	16
2024ko abenduaren 10a		

#### **Etaient** présents / Hor izenak :

Jean Louis FOURNIER, Marie Pierre CLAVENAD, Francis DOMANGÉ, Philippe GIRALDI, Marc GRACY, Jean Michel JOLIMON DE HARANEDER, Anita LACARRA, Pierre LAVIGNE, Murielle LEIZAGOYEN GALARDI, Bénédicte LUBERRIAGA, Jean Pierre MOUHICA, Maddalen NARBAITS FRITSCHI, Pascal PEYREBLANQUE, Jérémy SAVATIER, Ann SIMON, Gorka TABERNA

## Ont donné pouvoir / Ahalmena utzi dutenak :

Laetitia LAC (ek) à Francis DOMANGÉ (ri)

Philippe CELAYA (k) à Jean Michel JOLIMON DE HARANEDER (i)

Antoine COGNAUD (k) à Pascal PEYREBLANQUE (ri)

Sylvie MULLON (ek) à Jean Louis FOURNIER (i)

Thomas OYARZUN (ek) à Anita LACARRA (ri)

Xalbat GARAT (ek) à Marie Pierre CLAVENAD (i)

Didier ISASA (k) à Bénédicte LUBERRIAGA (ri)

Absents / Hor ez izenak: Nicolas DANEL, Sébastien GALARD, Max-Henri BLOT CHAMPENOIS, Murielle

**ARREGUI** 

<u>Secrétaire de séance / idazkaria</u> : Ann SIMON

# 2024-66 Modification du tableau des effectifs du personnel communal : promotion interne / Herriko langileen lanpostuen aldaketak : barne mailaz goratzea

Plusieurs agents de la commune remplissent les conditions personnelles pour pouvoir bénéficier d'un avancement de grade au titre de la promotion interne en 2025.

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, il est donc proposé la modification du tableau des effectifs suivantes :

### Services Techniques:

Création à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025 d'un poste d'Agent de Maitrise à temps plein (ancien grade occupé : Adjoint Technique Principal de 1<sup>ère</sup> Classe). Agent affecté à l'encadrement de l'équipe des agents des espaces verts.

### Police Municipale:

Création à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025 d'un poste de Brigadier-Chef Principal De Police Municipale (ancien grade occupé : Gardien-Brigadier)

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le

ID: 064-216400655-20241216-2024\_66-DE

Le Conseil municipal d'Ascain, après en avoir délibéré,

**DÉCIDE** la création, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 :

- d'un poste d'Agent de Maitrise à temps complet au service des espaces verts.
- d'un poste de Brigadier-Chef Principal De Police Municipale à temps complet.

CHARGE le Maire des déclarations d'emploi correspondantes.

PRÉCISE que les crédits suffisants seront prévus au budget de l'exercice.

Adopté par 20 voix pour et 3 abstentions (Gorka TABERNA, Jérémy SAVATIER, Pierre LAVIGNE)

Et ont signé au registre les membres présents / Eta erregistroan hor zirenek izenpetu dute. Fait et délibéré les jour, mois et an ci dessus / Egina eta deliberatua gaineko egun, hilabete eta urtean. Pour extrait certifié conforme / Egiaztaturiko legezko laburpenaren bitartez.

Le Maire / Auzapez Jauna, Jean Louis FOURNIER